

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 12-23 datée du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 247-15 daté du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics et des délégations de service public; l'établissement rééducation de boughazoul informe les entreprises ayant participé à l'appel d'offres international ouvert avec exigence de capacités sous le n° 2025/01 en vue de l'acquisition des denrées alimentaires pour l'année 2026 (11) lots au profit de l'Établissement rééducation de boughazoul et de son annexe l'Établissement prévention ksar-el-boukhari

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivante comme suit :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE	LOT	Montant Maximum de l'Offre En TTC (DA)	Observation
SNC METNA & FRERES NIF :000715004687171	Lot n° :01	18.509.016.84	Moins Disant.
SARL AL ASSIL ALIMENTAIRE NIF 001435072691143	Lot n° :02	8.279.130.00	Moins Disant.
AIT EL HADJ MAHMOUD NIF :175421400477178	Lot n° :03	12.141.509.07	Moins Disant.
AICHOUNE MILEOUD NIF : 18010350002014841600	Lot n° :04	9.782.800.00	Moins Disant.
EURL MOULIN EL KAUD NIF : 00082906632581914001	Lot n° :05	3.672.000.00	Offre unique
BOUNACER MOHAMED NIF : 177263200323102	Lot n° :06	3.046.550.00	Moins Disant.
OSMANI MUSTAPHA NIF : 17610150035610301000	Lot n° :07	7.851.895.00	Moins Disant.
FELLAH SOFIANE NIF 17216380251519641600	Lot n° :08	321.300.00	Moins Disant.
KAHLAL ABDELMAEK NIF 18726350018816302680	Lot n° :09	1.883.500.00	Moins Disant.
SNC METNA & FRERES NIF :000715004687171	Lot n° :10	1.689.936.00	Moins Disant.
KAHLAL ABDELMAEK NIF 18726350018816302680	Lot n° :11	579.000.00	Moins Disant.

Les Soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'Établissement rééducation de BOUGHAZOUL. Au plus tard trois(03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 12-23 datée du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 247-15 daté du 16/09/2015, tout soumissionnaire peut contester ce choix en introduisant un recours auprès de la Commission Nationale des Marchés Publics de la Wilaya de MEDEA , dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans les journaux nationaux et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.